

des Princes &c. Juillet 1704. 33

livrer la nuit du 28. Mai une des portes de la Ville, mais le Gouverneur ayant découvert l'intelligence, avoit fait arrêter les principaux de ce complot, ce qui avoit déconcerté les mesures de cet Amiral, qui après avoir jetté quelques bombes, avoit poursuivi sa route vers les côtes de Provence.

Le Manifeste qu'on a publié au nom du Roi de Portugal porte en substance I. " Que le Roi de France avoit violé le Traité de partage, par l'acceptation du Testament du feu Roi Charles II. ce qui étoit préjudiciable aux intérêts de toute l'Europe. Que le Roi T. C. avoit toujours assuré à Sa Majesté Portugaise que la paix & la balance seroit conservée parmi les Puissances de l'Europe, si un Prince de la Maison de France montoit sur le Trône d'Espagne, de même que si c'étoit un Prince de la Maison d'Autriche. III. Que sur cela Sa Majesté Portugaise étoit entrée dans l'alliance des deux Couronnes, dans la seule vûe de maintenir la paix. IV. Que par ce Traité elle s'étoit engagée de mettre une Armée navale en mer, pour opposer à ceux qui voudroient faire la guerre aux deux Couronnes, qui de leur côté lui promirent un secours considérable. V. Que cependant Sa Majesté Portugaise bien loin de recevoir ces secours, voyoit ses Etats exposés aux insultes d'Angleterre & de Hollande. VI. Que Sa Majesté Portugaise étoit pleinement convainçue que la France vouloit réunir les deux Royaumes. VII. Que même dès-à-présent l'Espagne n'étoit gouvernée que suivant les résultats du Conseil de Versailles. VIII. Que

*Manifeste
du Roi de
Portugal.*